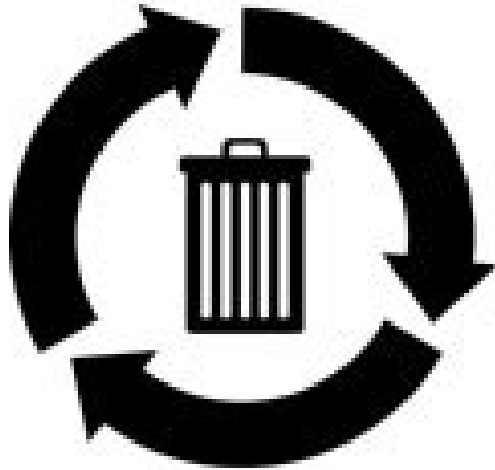


# Le village sans gaspillage

**Le meilleur déchet...**



**est celui qui  
n'existe pas !**



*Efforme*  
le conseil général

22 et 29 mai 2005



## La prévention des déchets... pour quoi faire ?

**La prévention des déchets consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficiles à recycler).**

Parce que chacun produit des quantités importantes de déchets et en confie de plus en plus à la collectivité, nous nous devons d'agir ensemble et contribuer ainsi à :

- ✓ **vivre dans un environnement sain et léguer une planète propre aux générations futures,**
- ✓ **limiter notre consommation de ressources non renouvelables,**
- ✓ **avoir moins de déchets à mettre en décharge ou à incinérer,**
- ✓ **réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé.**

Du fabricant de produits à la collectivité qui traite et gère ses déchets, en passant par, le distributeur et le consommateur qui fait le choix de sa consommation, nous sommes tous concernés par la prévention de la production de déchets.

## Comment faire de la prévention des déchets ?

Tout simplement, en changeant nos comportements, et voici quelques pistes :

### **1. Je produis moins de déchets en suivant des gestes simples à intégrer dans ma vie quotidienne comme par exemple,**

- Je résiste à la tentation de prendre des sacs de caisse, je privilégie les paniers et autres cabas réutilisables.
- J'achète en fonction de mes besoins
- Je tiens compte du mode d'emploi du produit afin de l'utiliser au mieux
- Je refuse la publicité dans ma boîte aux lettres en utilisant un autocollant "stop pub"
- Je bois de l'eau du robinet car elle est contrôlée, économique et elle ne nécessite pas d'emballages.
- Je consomme moins de papier en prônant le recto-verso et la dématérialisation lorsque c'est possible (sous informatique)
- J'achète des produits remis à neuf ou recyclés (pneus rechapés, papier recyclé, laine polaire)
- Avant de jeter un objet, je me pose quelques questions : Est-il réparable ? Est-il réutilisable ? Est-il utile à quelqu'un d'autre ? *Pour savoir si la réparation est intéressante financièrement, je sollicite un devis auprès d'un artisan indépendant.*

### **2. Les déchets que je ne peux (ou ne veux) pas éviter, je les trie (verre, papier, carton, fer, aluminium, plastique) afin qu'ils soient recyclés.**

**Deux étapes pour faire de vous des éco-citoyens et contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine Terre !**



## Le Conseil général de l'Essonne

L'Essonne est un département jeune et dynamique de la grande couronne francilienne. Sa population, inégalement répartie sur son territoire est unanime dans la recherche de l'amélioration de sa qualité de vie.

Fort d'un patrimoine naturel souvent méconnu, le Conseil général a donc décidé d'engager une politique forte en faveur de la protection de l'environnement, en particulier par une gestion globale de ses déchets ménagers et assimilés.

Vous ne le savez peut-être pas, mais les Essonnien(ne)s ont produit près de 645000 tonnes de déchets en 2003, soit 555 kg par habitant, des chiffres conformes à la moyenne nationale. Cette production, sans cesse croissante, de déchets pose de nombreux problèmes au niveau de l'environnement.

### Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés



**Mieux identifier et mieux quantifier l'ensemble des déchets des Essonnien(ne)s, puis évaluer comment agir avant de les traiter...** Voilà l'articulation du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Il constitue une avancée considérable en matière de gestion des déchets. Il est aussi particulièrement révélateur de la méthode employée par

le Conseil général, basée sur la **concertation**.

Sur un sujet aussi crucial que l'environnement, tous les partenaires associatifs, les élus, les techniciens et les habitants ont été consultés. Logique : ce plan, qui va engager l'action départementale pour plus d'une décennie, veut **prendre en compte les besoins des générations futures**.

### Faciliter la valorisation

Se soucier de la **valorisation de nos déchets**, c'est-à-dire de leur sort après utilisation, conduit naturellement à la question des **pollutions**. Celles

engendrées par les déchets eux-mêmes et celles produites lors de leur fabrication, leur utilisation, leur transport et leur traitement. Le fait de trier correctement les déchets facilite bien évidemment leur valorisation (recyclage, compostage), limite la mise en incinération et résout le problème de leur stockage. Et même si **notre département est l'un des mieux équipés pour la collecte sélective des déchets**, l'objectif du plan est que 100 % des Essonnien(ne)s puissent en bénéficier.

Autre amélioration voulue dans le cadre du plan : la **multiplication par deux du nombre des déchèteries**, pour permettre la valorisation des déchets dits occasionnels (encombrants, gravats) et une meilleure gestion des déchets toxiques.

Mais la stratégie du Conseil général ne s'arrête pas là : il s'attache à **penser autrement le problème de la gestion des déchets**, car si tout le monde en produit, il est nécessaire d'en réduire leur volume à la source.

Cette politique de la prévention exige l'effort de chacun car tout le monde est concerné : du consommateur qui, dans sa vie quotidienne, achète des produits et jette ses déchets, aux fabricants et distributeurs des produits qui mettent sur le marché des produits et des emballages associés, et aux administrations et collectivités, qui par leurs activités produisent et doivent gérer les déchets.

Source : [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)

**Aussi, essonnien(ne)s et essonnien(ne)s, découvrez le « village sans gaspillage » et jouer le jeu de la prévention, car le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !**



**Conseil général de l'Essonne**

Hôtel du département

Blvd de France

91 012 Evry cedex

Tel : 01 60 91 96 96

[www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)



## La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne

Issue de la départementalisation de la Chambre de Métiers de Versailles (Yvelines, Essonne, Val d'Oise), la toute nouvelle Chambre de métiers de l'Essonne a été créée le 13 janvier 1997.

Elle représente aujourd'hui environ 13 000 artisans exerçant plus de 250 métiers.

Elle est également gestionnaire du CFA d'Evry (Centre de Formation des Apprentis) et forme environ 1300 apprentis par an.

### Sa composition

Etablissement public, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Essonne a la particularité d'être administrée par des artisans élus dans leur collège respectif: chefs d'entreprise et conjoints collaborateurs, compagnons, délégués des organisations professionnelles représentatives dans le département, inscrits au répertoire des métiers.

Elle se compose d'une assemblée générale réunissant les administrateurs dont le rôle est d'orienter la politique de la Chambre.

Ils choisissent le Président, les membres du bureau et des commissions : affaires économiques, affaires sociales, conjoints collaborateurs, formation et métiers d'art.

De plus, la CMA de l'Essonne est présente dans plusieurs commissions ou organismes divers où elle fait valoir les préoccupations des artisans Essonnais.

### Ses missions

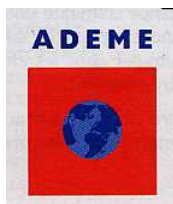
- Favoriser la création et le maintien des entreprises du secteur artisanal partout où cela est justifié et nécessaire.
- Accompagner les entreprises artisanales afin de leur permettre un développement efficace, une meilleure compétitivité et une adaptation rapide au monde économique.
- Apporter son appui technique et son savoir-faire aux collectivités locales afin de contribuer au développement économique harmonieux et durable des territoires, compte tenu de la dimension spécifique de leurs entreprises artisanales.

Aussi, la CMA participe à ces actions sur la prévention des déchets en s'associant aux professionnels de la réparation venus partager avec vous la passion pour leur métier et pour leurs actions en faveur de la réduction de notre production de déchets.

### CMA ESSONNE

322 square des Champs-Élysées  
91000 Évry  
Tel : 01 69 47 54 20  
Fax : 01 69 47 54 39  
[www.cm-essonne.fr](http://www.cm-essonne.fr)





**L'ADEME**

**L'**agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public à caractère industriel et commercial, sous la tutelle des ministres chargés de la Recherche, de l'Ecologie et de l'Energie.

Acteur du développement durable, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Elle intervient dans les domaines de l'air, du bruit, des déchets, de l'énergie, du management environnemental, des sites et sols pollués et des transports.

Elle comprend 850 salariés répartis dans toute la France sur 3 grands services centraux, 26 délégations régionales et 3 représentations dans les territoires d'outre-mer. Elle possède également un bureau à Bruxelles.

L'ADEME intervient sous diverses approches :

- L'orientation, l'animation et le financement de programmes de recherche
- Les conseils et expertises
- L'élaboration d'outils méthodologiques et la diffusion de bonnes pratiques
- Le financement d'aides à la décision, d'opérations exemplaires et de projets
- L'action de formation, d'information, de communication et de sensibilisation



**Réduire la production de déchets, un enjeu pour demain...**

L'ADEME a pour mission d'agir afin de limiter la production de tous les déchets en se basant sur plusieurs fronts :

- La prévention de la production de déchets
- La diminution des impacts environnementaux et sanitaires et maîtriser les coûts
- L'accompagnement des nouvelles filières
- Le Développement des capacités de traitement ou de stockage
- La mise en place du réseau d'observatoires régionaux

**ADEME**

Siège social : 2, square La Fayette – BP 406  
49004 Angers cedex 01  
Tel : 0 810 060 050  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Délégation régionale :  
6-8 rue Jean Jaurès  
92807 Puteaux cedex  
Tel : 01 49 01 45 51



**Le SIREDOM**

**I**l regroupe Cent neuf communes et près de 600 000 habitants.

Le syndicat intercommunal pour la valorisation des déchets et ordures ménagères a pour compétence le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

### Les missions du SIREDOM

- La réduction des déchets à la source
- L'organisation du traitement des déchets ménagers
- La mise en place du tri sélectif
- L'assistance et l'animation auprès des communes membres
- La gestion des contrats avec les partenaires

### Les compétences

- La collecte des déchets ménagers
- La collecte sélective en triflux (trois filières)
- Le transport au Centre Intercommunal de Traitement des Déchets
- Le recouvrement des taxes pour assurer le fonctionnement du service

### Partenaires techniques et financiers

SEMARDEL, Eco-Emballages, Conseil régional d'Ile-de-France, ADEME, Conseil général de l'Essonne.

Le tri sélectif, ainsi que de nombreuses actions de communications sont effectuées avec le soutien d'**Eco emballages**.



### Les choix de consommation au service de la prévention des déchets...

Le SIREDOM agit avec ferveur sur la prévention de la production de déchets. Le choix de consommation chez les particuliers est un de ses chevaux de bataille.

En effet, nous pouvons tous agir pour mieux consommer. Légumes, viandes, fromages... et même, à nouveau, les bonbons et friandises dans certains supermarchés, tous ces produits achetables en vrac ou à la découpe sont à notre disposition en quantité voulue.

Ils peuvent être de meilleure qualité (origine, fraîcheur), que leurs confrères tout préparés et sur emballés.

Ils occasionnent moins d'emballages et des emballages moins complexes et coûteux à éliminer (barquettes, blisters, matériaux composites...).

Pourquoi ne pas leur donner notre préférence à chaque fois que l'occasion s'en présente ?



**Cela fera moins de déchets dans votre poubelle !**

**SIREDOM**

Hôtel de ville  
91 420 Morangis  
Tel : 01 64 54 28 70  
Fax : 01 69 09 03 59  
siredom@wanadoo.fr



## L'UFC - Que choisir

**L'**UFC-Que Choisir est une association loi 1901 forte de 172 associations locales regroupant plus de 90 000 adhérents et assurant 300 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire français.

Les responsables de l'UFC-Que Choisir, tant au niveau national que local, sont des bénévoles assistés d'une équipe de salariés : ingénieurs, juristes, journalistes...

L'association est également une association reconnue de défense de l'environnement.

Indépendance, démocratie et solidarité constituent les trois piliers du fonctionnement de l'UFC-Que Choisir.

Chaque mois, la revue Que Choisir effectue une série d'enquêtes approfondies et publie les résultats de ses tests comparatifs, tant des produits que des services : rapport qualité/prix, coût/efficacité, innocuité, consommation d'énergie, etc.

Ce mensuel Que Choisir est un véritable indicateur sélectif des biens et services, un comparateur exigeant mais juste. Avec plus de 330 000 abonnés et une diffusion sur les points presse, ce sont chaque mois plus de quatre millions et demi de lecteurs informés.

## L'UFC-Que Choisir se mobilise contre le suremballage

Vingt-six millions de tonnes de déchets par an dont 8 millions d'emballages.



Il y a urgence, la production française d'ordures ménagères a franchi depuis longtemps le chiffre symbolique d'un kilo par jour et par habitant. En tout, ce sont 26 millions de tonnes de déchets que les ménages français produisent chaque année. Or, les emballages constituent 50% en volume et 30% en poids du tonnage d'ordures ménagères.

Le suremballage constitue un des domaines où subsistent les cas les plus flagrants de gaspillage. Qui sait par exemple que les doses uniques de café, produit très à la mode en ce moment, représentent 10 fois l'emballage d'un paquet de 250 grammes.

C'est pourquoi, l'UFC-que choisir vous attend au village sans gapillage et vous explique comment mieux consommer pour diminuer votre production de déchets (éviter le suremballage) et sa nocivité (éviter les matières toxiques en vous aidant des éco labels).

### UFC-Que choisir Val d'Orge

62, rue de la Noue Rousseau  
91240 St Michel sur Orge  
Tel/fax : 01 69 25 08 13  
Mail : ufcvaldorge@wanadoo.fr

## Les artisans de la réparation

Venez découvrir au cœur du « village sans gaspillage » les artisans qui ont fait de la réparation d'objets leur métier et leur passion.

Venus de tout le département de l'Essonne, leurs métiers sont divers mais leur finalité est la même : réparer, réutiliser les vieux objets pour leur donner une seconde vie.

Par leurs activités, ils participent activement au détournement du flux de déchets en tous genres (mobilier, électroménager, livres, informatique, hi-fi...).

En discutant avec eux, ils vous feront partager leur passion de l'artisanat et de la réparation.

Tapissier, relieur, réparateur informatique, réparateur en électroménager, couturier, restaurateur en mobilier... de nombreux artisans ont fait le choix de prendre soin de vos objets et de vous montrer comment prolonger leur vie.

Alors, venez rencontrer quelques uns de ces passionnés de la réparation, ils ne vous décevront pas !

Sont présents :

- BON Justine, relieur
- BON Claude, tapissier-décorateur
- CARDINAL Fabrice, réparateur informatique
- GOSSE, couturière et retoucheuse



Les partenaires spécifiques  
à la journée du 22 mai 2005  
à Janville-Sur-Juine



## La commune de Janville-sur-Juine

**D**'une population d'environ 1870 habitants sur une superficie de 1067 hectares, la commune de Janville-sur-Juine se situe au sud du département de l'Essonne.

Elle est devenue une collectivité pilote en matière de gestion des déchets ménagers, et en particulier de la prévention de la production de déchets. Son Maire, M. Francis CHALOT, qui est par ailleurs Vice-Président du SIREDOM, s'est beaucoup investi dans la guerre contre les déchets.

### La prévention au cœur de la politique communale

La prévention des déchets se traduit par toutes les actions effectuées avant l'apparition même du déchet ou de sa prise en charge par un éliminateur, qui permettent ensemble ou séparément :

- De limiter la nocivité des déchets eux-mêmes et/ou de leurs traitements
- De réduire quantitativement les flux de déchets
- De faciliter l'élimination, et prioritairement la valorisation des flux de déchets.

(Source : F. CHALOT. Livre blanc sur la prévention des déchets. France nature environnement. Evreux, fév. 2001. 143p.).

Du Stop pub au compostage individuel, en passant par la récolte des vieux vêtements, toutes ces actions ont contribué à faire diminuer la production de déchets dans cette commune.

Mais, toute collectivité se doit également de sensibiliser régulièrement les citoyens aux actions qu'elle entreprend dans la gestion de ses déchets.

Ainsi, Essonniens, Essonniennes, ce « village sans gaspillage » s'est installé au cœur de Janville-sur-Juine pour que vous puissiez agir avec nous à protéger nos ressources naturelles, pour aujourd'hui et pour demain.

La prévention des déchets, une chance de plus pour sauver notre terre !



Janville-sur-Juine

Mairie  
40, grande rue  
91 510 Janville-sur-Juine  
Tel : 01 69 27 40 13  
Fax : 01 60 82 26 66

Willy FRUCHART

## Biographie

**W**illy FRUCHART est né le 3 juillet 1959. Il effectue des études d'ébénisterie, de dessin mécanique et de stylisme, qu'il abandonne pour se consacrer à sa première vocation, la peinture. Il s'est formé de manière autonome.

Il fonde le mouvement Rock around the bunker en 1977, puis, happening et performances contestataires. Il crée enfin le mouvement « zone libre » et ouvre des ateliers pour enfants.

Ces travaux sur les collages et la recherche sur la couleur constituent l'essentiel de sa démarche à la fin des années 80.

Les années 90 sonnent le début de son travail sur la récupération sous toutes ses formes, matériaux qualifiés de nobles et de beau par l'artiste.

Il puise son inspiration dans le milieu urbain. Principalement les décharges, ferrailleurs, poubelles, milieux urbains qu'il a vu naître et qu'il ne veut pas laisser mourir.

Ses têtes nous invitent aux voyages, à la médiation. Il peint, découpe, colle, arrache, fragmente pour rendre à ces matériaux leur noblesse, créant ainsi une force expressive si longtemps espérée.

Il n'y a pas de hiérarchie de l'objet, ils sont tous des produits baignés de la même logique créative et spirituelle.

## Expositions collectives

- Journées du patrimoine au Gros Buisson – Vigneux sur Seine, 1998
- Journées des créateurs – La Villette, Paris, 1999
- 10<sup>e</sup> salon de l'environnement – Paris, 2001

## Expositions individuelles

- Fondations Ellen Poidatz (Espace graffiti) – St Fargeau, Ponthierry, 1998
- Coffee Shop Company – Paris, 1999



### Willy FRUCHART

4, route Saulxier  
91160 Ballainvilliers  
Tel : 01 60 91 71 25/  
06 60 58 57 36

## L'association « Des Vêtements pour des emplois »

L'association fut créée en 1997 et fut conventionnée "Entreprise d'insertion par l'économique" de récupération, valorisation, vente de vêtements, linge, textiles, chaussures de seconde main.

Son principal objectif : aider les personnes en difficultés économiques à retrouver leur autonomie financière par une réelle réinsertion professionnelle.

En outre, par le biais de ces activités sociales, l'association détourne du flux des déchets textiles, pour une réutilisation et une valorisation par la réparation et la revente en seconde main. Ces actions évitent ainsi l'incinération ou le stockage en centre d'enfouissement de ces déchets.

La collecte des vêtements s'effectue au porte-à-porte auprès des maisons individuelles et commence à s'élargir à l'apport volontaire à l'aide de collecteurs mis en place avec le soutien des collectivités (communes, Conseil général...).

En 2004, 150 communes étaient desservies, dont 56 communes en Essonne. Aussi, 1 million de sacs sont distribués par an aux 220 000 ménages concernés, tous les 3 mois dans les boîtes aux lettres.

En 2003, ce sont 293 t de textiles usagés qui ont ainsi pu être collectés sur tout le département de l'Essonne.

Sur le gisement collecté :

- 10% peuvent être revendus en boutique ou friperie,
- 90% sont orientés vers des professionnels du tri, en France et à l'étranger. Sur ce pourcentage, seulement 10% ne sont pas valorisables.

Alors, avant de tout jeter, pourquoi ne pas faire le tour de toutes ces associations et entreprises d'insertion, car ce qui ne vous est plus utile sera sûrement utile à d'autres.



« Vêtements pour emplois »

17 quartier de la Peupleraie  
91350 Grigny  
[vet.emploi@wanadoo.fr](mailto:vet.emploi@wanadoo.fr)

Boutique de vente: 2-4 place de la Treille à Grigny



France nature  
environnement

**F**rance Nature Environnement est une fédération qui rassemble près de 3000 associations réparties sur l'ensemble du territoire français et oeuvrant pour une meilleure protection de la nature et de l'environnement.

D'envergure régionale, départementale ou locale, ces associations forment un mouvement de citoyens actifs au sein duquel la fédération s'emploie à favoriser les échanges.

La fédération FNE a créé en 1980 le réseau déchets qui a pour objectif d'animer le débat public sur la gestion des déchets grâce à un réseau de correspondants bénévoles impliqués localement sur cette problématique.

Le réseau déchets est reconnu comme un partenaire privilégié des pouvoirs publics, et des acteurs du domaine des déchets (MEDD, ADEME, ECO-EMBALLAGES, ADELPHÉ, FNADE, ASTEE, CNE, Associations de consommateur telles que CLCV, UFC que Choisir, ...).

Plus concrètement, le réseau déchets mène plusieurs types d'actions :

- Intervention auprès des responsables politiques
- Animation de notre réseau d'association
- Conseil et soutien à nos associations

- Information et sensibilisation auprès de la population avec la diffusion du [livre blanc sur la prévention des déchets](#), des campagnes de communication comme celle sur la collecte des piles avec le Fond Français pour la Nature et l'Environnement, la diffusion de nombreuses informations sur le site internet, [www.preventiondechets.fr](http://www.preventiondechets.fr) ...

- Travaux d'expertises sur les déchèteries, les déchets ménagers spéciaux, les rapports annuels déchets...

Parce que la volonté des citoyens doit orienter les choix de demain, le partage de l'information et l'éducation à l'environnement représente des actions prioritaires pour France Nature Environnement.

Alors, au sein du village sans gaspillage, venez partagez avec les permanents du « réseau déchets », les différentes actions possibles à mettre en place pour changer notre mode de vie sur les déchets.

#### **FNE- réseau déchets**

Muséum National d'Histoire Naturelle  
57, rue Cuvier  
75 005 Paris  
mail : [dechets@fne.asso.fr](mailto:dechets@fne.asso.fr)  
[www.preventiondechets.fr](http://www.preventiondechets.fr)



## Le PNR du Gâtinais

**S**itué au sud de l'Ile-de-France, ce "pays des mille clairières et du grès" est, depuis le 4 mai 1999 classé "Parc naturel régional", grâce à la volonté des Communes, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Ile-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Il s'étend sur 63.700 hectares, couvre 57 communes (28 en Essonne et 29 en Seine-et-Marne) et 7 Communes "associées", représentant 72.411 habitants.

Autour d'un projet de territoire, il a pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie. Un équilibre incontournable pour un développement durable.

Le PNR du Gâtinais mène une action forte sur la gestion des déchets sur son territoire et s'oriente donc sur 4 objectifs :

- informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs,
- encourager l'innovation,
- favoriser, sur son territoire, la mise en conformité avec la législation sur les déchets,
- coordonner les politiques de gestion des déchets sur son territoire.

Concernant la prévention de production de déchets, le PNR incite particulièrement au développement du compostage de proximité.

Aussi, il organise des campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population (intérêt, fabrication, utilisation...), il a mené une opération pour la mise en place des équipements requis

(composteurs individuels ou collectifs) et encourage la fabrication de certains équipements par les artisans locaux (matériel de compostage).

Enfin, avec les collectivités, le P.N.R. favorise l'installation de plates-formes de compostage de déchets verts chez les agriculteurs et les communes intéressés.

### PNR Gâtinais français

Hôtel de ville  
91490 Milly-la-forêt  
Tel : 01 64 98 73 93  
Fax : 01 64 98 71 90  
info@parc-gatinais.com



**Les partenaires spécifiques  
à la journée du 29 mai 2005  
à Evry**





## La commune d'Evry

Avec près de 50 000 habitants, la commune d'Evry est le chef-lieu du département de l'Essonne. Développée par la création de la ville nouvelle le 20 mai 1965, la collectivité a quadruplé sa population en 40 ans. La collectivité se devait donc de gérer durablement ses déchets afin de répondre aux besoins de ses citoyens.



Pour respecter notre cadre de vie...  
trions !

Depuis le 10 mars 2003, la collecte sélective est mise en place et gérée par la commune d'Evry. Elle permet alors de recycler nombre de nos déchets et de protéger notre environnement.

La collecte est effectuée au porte à porte pour certains déchets, à l'aide de deux bacs,

- le bac jaune (bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes)
- le bac bordeaux (autres ordures)

et en zone d'apport volontaire pour les autres déchets, à l'aide de deux conteneurs :

- le conteneur vert (verre)
- le conteneur bleu (papiers, magazines, journaux)

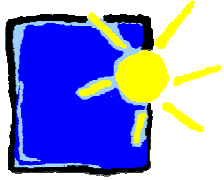
Une collecte des encombrants (appareils électroménagers lourds, mobilier, résidus de bricolage familial...) a également été mise en place sur l'ensemble de la commune, ainsi qu'une collecte hebdomadaire des déchets verts afin qu'ils soient transportés vers une plate-forme de compostage.

Le tri sélectif, ainsi que de nombreuses actions de communication sont effectuées avec le soutien d'**Eco emballages**.



**Mairie d'Evry**

Place des droits de l'Homme et du citoyen  
91011 Evry cedex  
Tel : 01 60 91 63 98  
Fax : 01 60 78 51 77  
[www.ville-evry.com](http://www.ville-evry.com)



Emmaüs France

L'association Emmaüs est créée en 1953, rue des Bourdonnais à Paris, afin d'organiser et développer le mouvement de solidarité, débuté en 1949 dans la Meurthe et Moselle par Henri Groues.

Le succès du mouvement Emmaüs dépend de la qualité des liens, très divers, qu'il tisse, chaque jour, avec son environnement social et humain – avec vous.

En 2003, Emmaüs a bénéficié du travail de plus de 350 volontaires, pour des durées variant de 1 semaine à plus de 6 mois. Quelque 10 000 "amis", comme on appelle les bénévoles à Emmaüs, gravitent autour du mouvement : 6 500 dans les communautés, 250 à l'association Emmaüs Paris (dont la moitié à l'atelier de formation de base), 250 à 300 à SOS Familles.

Etre ami ou volontaire, c'est aussi se faire plaisir, et parfois, se rendre compte que la personne la plus aidée... n'est pas celle qu'on croit !

### La vente d'objets de seconde main

Chiner, partir à la recherche d'un objet insolite ou se meubler et se vêtir à un moindre prix tout en effectuant un geste solidaire et écologique... c'est possible à Emmaüs.

Toutes les communautés possèdent une salle de vente dont vous pouvez connaître les jours et heures d'ouverture sur simple appel téléphonique.

En nous aidant, en venant acheter à une communauté Emmaüs

vous devenez, vous aussi, un acteur du développement durable en alliant solidarité et protection de l'environnement. Alors ne jetez plus ce qui peut être revendu!

### L'enlèvement de vos objets en bon état ou réparables

Si vous souhaitez donner à Emmaüs des objets ou meubles dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez venir les déposer au centre le plus proche ou, selon les disponibilités, des compagnons pourront se rendre à votre domicile gratuitement.

La vente du matériel que vous nous donnez, unique source de revenu des communautés, permettra aux compagnons :

- d'accueillir des hommes et des femmes sans abri et sans ressources,
- d'initier des projets de solidarité au niveau local, national et international.

Alors ne jetez plus ce qui peut être revendu!

Depuis 50 ans, les groupes Emmaüs se sont développés autour d'activités de récupération et de recyclage de produits en fin de vie, support d'activités et d'insertion pour des personnes exclues du travail. **En 2003**, les communautés et les structures de la Branche Economie solidaire et Insertion d'Emmaüs France ont collecté **3,2 millions de m<sup>3</sup> de marchandises**, effectué **484 000 ramassages à domicile**, reçu **690 000 apports volontaires**, et **éliminé 47 450 tonnes de déchets**.

En bon état, ces objets pourront être utiles à quelqu'un...et limiter aussi notre production de déchets !

### Emmaüs Longjumeau

15 bis rue Chilly  
91 160 Longjumeau  
Tel : 01 60 49 13 60



## L'association CLCV

**C**réée en 1952, la CLCV est l'une des plus importantes associations nationales de consommateurs et d'usagers.

Elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie.

Elle est agréée comme association de consommateurs, de protection de l'environnement, d'éducation populaire, comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Elle est un organisme représentatif des locataires et des copropriétaires.

Son action est à la fois locale, départementale, régionale, nationale, et internationale.

Elle est membre du Bureau Européen des Unions de Consommateurs et de Consumers International.

Cette action s'appuie sur la compétence de ses experts et la force d'un réseau de 400 associations locales, départementales et régionales, qui tient plus de 50 000 heures de permanences et d'accueil des consommateurs par an.

Elle agit pour améliorer la qualité de la vie, pour des produits sains accessibles à tous, pour des modes de production et de distribution des biens et des services respectueux de la santé, de la sécurité, de la dignité humaine et de l'environnement.

Depuis son origine, son action se situe dans ce que l'on appelle aujourd'hui la consommation éco-citoyenne, le développement durable.

Elle publie *Cadre de Vie*, magazine bimestriel de la consommation citoyenne.



**Consommateurs, cueillez la fleur !**

Forte de son expérience en la matière, la CLCV participe à la réalisation d'une plaquette d'information sur l'écolabel européen et à des actions concrètes auprès des consommateurs dans ses lieux de permanences.

En choisissant mieux les produits que vous achetez et utilisez, vous pouvez contribuer à enrayer la dégradation de la planète. **Plus vous serez nombreux à préférer des produits respectueux de l'environnement, plus vous encouragerez les fabricants à changer leurs méthodes et leurs matériaux.**

Achetez donc les produits portant la « fleur ». Ces produits sont aussi efficaces que les autres mais sont moins nocifs pour l'environnement. En France, vous pouvez trouver des produits textiles, des détergents, des peintures et des papiers absorbants portant l'écolabel européen.

### Association CLCV, mission locale

12, allée Aquitaine

91 800 brunoy

Tel/fax : 01 60 46 05 71



## L'association « Les petits débrouillards »

**Depuis 1984, les Petits Débrouillards proposent aux enfants de 4 à 16 ans des activités scientifiques et techniques.**

La réalisation d'expériences simples et amusantes donne aux jeunes de tous horizons l'occasion de se forger un regard curieux et informé sur le monde qui les entoure, mais aussi de former des citoyens actifs capables d'opinions réfléchies et critiques. Tel est le principal objectif de l'approche scientifique apportée par cette association.

### **N'utilisant que du matériel de récupération ou peu coûteux,**

Les petits débrouillards entendent diffuser la culture scientifique et technique partout et pour tous.

Cette association fut donc agréée par le ministère de la jeunesse et des sports le 7 décembre 1990 par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et enfin par le ministère de la culture.

Venus du Québec et implanté en France depuis 1984, les petits débrouillards se sont développés à l'échelle nationale par l'intermédiaire d'associations régionales et de relais permettant de couvrir la quasi-totalité du territoire français : Alsace, Aquitaine, Languedoc-roussillon, Ile-de-France, Ile de la réunion, Nord-pas-de-Calais...

### **Les petits débrouillards, la charte :**

- Faire découvrir la science en s'amusant
- Cultiver chez l'enfant le plaisir de comprendre
- Donner à l'enfant le goût de la démarche scientifique
- Développer chez l'enfant le sens du partage

### **Les petits débrouillards et les thématiques environnementales :**

L'association œuvre pour la connaissance scientifique et ludique des enfants sur le monde qui les entoure. Aussi, celle-ci a développé de nombreuses expériences scientifiques, ainsi que des jeux et des mallettes pédagogiques sur des thèmes divers : l'univers de l'eau, les énergies, l'air, la planète terre, mais aussi toutes les problématiques environnementales tels que le monde des déchets.

C'est pourquoi, afin de sensibiliser nos bambins à la gestion de nos déchets et à la préservation de notre cadre de vie, l'association prend place le 29 mai à Evry au sein du « village sans gaspillage ». Comment mieux trier et éviter de jeter trop de déchets sont au rendez-vous du discours scientifique et technique apporté par la bénévole de l'association, dont une des antennes est basée à Evry.

### **Association « Les petits débrouillards », antenne Ile-de-France sud-est**

13/15 allée Jacquard

91 000 Evry

Tel : 01 69 11 14 71

Fax : 01 60 78 57 64

Mail : [apdidfsudest@free.fr](mailto:apdidfsudest@free.fr)

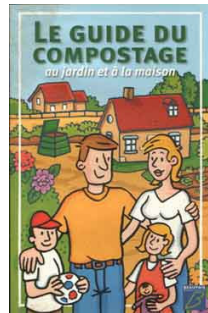


## Humus & Vie

L'association promeut depuis 1989 le compostage des déchets verts et la gestion raisonnée de l'environnement et des milieux naturels.

Elle participe à la diffusion de l'information sur le compostage, la connaissance et la protection de l'environnement au travers notamment de :

- conférences
- articles et revues de presses
- réunions publiques lors de manifestations ou de rassemblement autour d'une "opération compostage" (une trentaine en 5 ans)
- la réalisation d'une plaquette sur le compostage individuel en partenariat avec la société Beauvais Diffusion.



- toutes les activités développées par ses membres actifs et les partenaires avec lesquels l'association collabore.
- Chantiers de réinsertion

Ex : De 1989 à 1996, Humus & Vie a géré un chantier d'insertion en Seine et Marne (Pontcarré), sur le thème du compostage de déchets végétaux.

### Des partenaires actifs en lien avec humus et vie

Les activités commerciales pour la mise en place d'opération compostage individuel ou en plate-forme déconcentré, le développement ou le suivi de ces opérations et la formation sont réalisées par le bureau d'étude ECOSPHERE (Marine Linglard-lime) et Jérôme Boisard.

#### *La Ferme Traditionnelle Éducative*

gère depuis 20 ans une exploitation agricole en polyculture et élevage dans une perspective de développement durable et participe à l'éducation naturaliste des enfants.

Elle se base sur les thèmes de la découverte de l'agriculture, de la nature et de compost (saisonnalité des travaux agricoles, sensibilisation à l'environnement, activités de compostage...)



#### *Le Comité Jean Pain International*

Au pied du moulin de Londerzeel (Belgique), le **Comité Jean Pain** perpétue depuis 1981 la méthode «Jean pain» de compostage de broussailles. Ce comité assure une veille scientifique dans le monde entier sur les thèmes du compostage de déchets verts. Il anime de nombreuses formations (maîtres-composteurs, stage F.A.O., aide au compostage) et réalise des études scientifiques pour le gouvernement belge. Le Comité Jean Pain possède son propre site de compostage entouré de serres d'expérimentation, de lieux de démonstration (fûts de compostage, toilette à compost, épuration des eaux...), et de parcelles de jardins familiaux amendés uniquement avec le compost de broussailles produits sur place.

Le Comité Jean Pain édite une revue trimestrielle : HUMUS NEWS.  
Renseignements : Antenne Walonne - Holle Eikstraat 1840 Londerzeel  
Belgique

tel & fax : +32 (0) 52 30 53 65 - email : <mailto:comite.jean.pain@skynet.be>

### Humus et vie

5, rue de Montebello  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tel/fax : 01 46 82 94 26 Mail : [humus.et.vie@wanadoo.fr](mailto:humus.et.vie@wanadoo.fr)

# « Un village sans gaspillage », mode d'emploi

*Vous avez choisi de réaliser votre propre « village sans gaspillage », très bonne initiative ! Pour vous aider à y parvenir, voici quelques conseils...*

## **Etapes à suivre :**

1. Recherche bibliographique
2. Recherche des partenaires de votre projet
3. Recherche du matériel nécessaire
4. Contact avec la commune accueillant la manifestation
5. Recherche des participants
6. Création d'un réseau d'acteurs
7. Travail sur la communication de la manifestation
8. Organisation générale des stands
9. Réalisation : le jour j
10. Evaluation
11. Recherche de prolongements

## 1. Recherche bibliographique

La collectivité qui désire se lancer dans l'aventure du village sans gaspillage doit avant tout être au fait de toutes les expériences réalisées et de toutes les connaissances acquises sur la prévention des déchets. Elle doit également se renseigner sur les acteurs de son territoire qui seraient susceptibles de s'intégrer dans ce projet.

Aussi, la recherche bibliographique est une étape primordiale avant tout contact téléphonique avec les futurs participants.

### Les livres et documents à consulter :

- Le **plan départemental des déchets ménagers et assimilés** afin de suivre au mieux les objectifs de celui-ci en matière de prévention des déchets et ainsi d'associer le Conseil général à votre projet (si vous n'êtes pas le Conseil général).
- Ministère de l'Ecologie et du développement durable. **Premières rencontres nationales de la prévention de la production des déchets**, Recueil des interventions - 10 et 11 février 2004. Collection : Rencontres et journées techniques - Paris, février 2004. 110p.
- CHALOT F. **Livre blanc sur la prévention des déchets**, agir ensemble pour avoir moins de déchets à éliminer ». France Nature Environnement. Evreux, février 2001.143p.
- Réseau école et nature. **Guide pratique d'éducation à l'environnement**, monter son projet. Ed Chronique sociale. Dijon, 1999. 377p.
- **Documents de l'ADEME** sur la prévention des déchets.



### Les sites internet à consulter :

- [www.preventiondechets.fr](http://www.preventiondechets.fr) : Site internet de France Nature environnement, réseau déchets. Il s'agit du site le plus complet concernant la prévention de déchets (autres références bibliographiques, définitions et actions, acteurs, expériences...).
  
- **Sites internet des institutionnels** : Collectivités, ADEME, Chambre de métiers et de l'artisanat, ministère de l'écologie et du développement durable...

## 2. Recherche des partenaires de votre projet

Les partenaires de votre projet : les associer dès le début de sa conception afin qu'ils deviennent des personnes ressources tout au long des différentes étapes à franchir :

- Votre collectivité et les services concernés (service se chargeant du matériel, service imprimerie, service presse, service communication interne et externe, service de gestion des déchets...).
- L'ADEME, délégation régionale (partenaire actif en tant que personne ressource pour approfondir vos connaissances et pour les prêts de supports pédagogiques).
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat : CMA (partenaire indispensable dans la recherche des artisans susceptibles de participer à votre opération).
- Le maire et les responsables « événementiel » de la commune qui accueille.
- Le conseil général, si vous ne l'êtes pas.

Remarque : si vous possédez un groupe de travail sur les déchets, ou, encore mieux, sur la prévention des déchets, réunissant les acteurs concernés (collectivités, CMA, ADEME, associations...), vous aurez

beaucoup plus de facilité à rechercher vos partenaires, à les associer à votre projet qui se construira alors dans le cadre de ce groupe de travail. Ce groupe de travail permet également une plus grande facilité de suivi et d'évaluation du projet car des réunions sont fixées régulièrement pour observer l'avancement des projets.

## 3. Recherche du matériel nécessaire à la manifestation

La recherche du matériel : à réaliser bien en amont de la conception de la manifestation. De fait, bien souvent, les services chargés de vous fournir le matériel (service intérieur, service culturel ou événementiel...) ont d'autres manifestations que la vôtre durant la même période de réalisation. Aussi, réservez à l'avance le matériel nécessaire (au moins l'essentiel) auprès de ces services afin de ne pas être pris au dépourvu au dernier moment.

Le matériel indispensable : chaises, tables, grilles-caddies, barnums bâchés en cas d'intempéries.

## 4. Contact avec la commune accueillant la manifestation

Etape à effectuer pratiquement en même temps que l'étape précédente. En effet, l'idéal est de fixer le matériel nécessaire au moment de la rencontre avec la commune accueillant la manifestation.

Aussi, le mieux est d'inviter les responsables du matériel à cette rencontre afin qu'ils fixent directement l'emplacement avec la commune et le matériel avec votre service. Votre emplacement : le mieux est qu'il soit au cœur de la brocante, c'est-à-dire sur le passage du public. De fait, la prévention des déchets étant une problématique nouvelle, un public non initié ne se déplacera généralement pas de son plein gré vers une zone à l'écart de la brocante pour visiter votre manifestation. Il faudra donc jouer avec la venue du public au sein de la brocante et se trouver sur son passage afin de les sensibiliser.

La rencontre avec la commune est primordiale (sauf si vous êtes cette commune) pour que celle-ci s'investisse en amont du projet. De cette rencontre peut découler des partenariats (création d'un stand de la commune sur la gestion de leurs déchets au sein de la manifestation), des aides techniques (prêt de matériel, aide à la mise en place de la manifestation...), voire financières.

Cette rencontre ne doit pas signer la fin du contact entre vous et la commune. Le lien doit être suivi tout au long de la conception, de la réalisation et de l'évaluation de la manifestation afin que celle-ci s'intègre totalement à votre projet.

## 5. Recherche des participants

A construire avec votre recherche bibliographique (étape 1), ainsi que qu'avec tous les contacts qui ont pu être pris auparavant par votre collectivité (votre service ou un autre service, service culturel ou du patrimoine ou service social, ayant travaillé avec ces personnes pour la réalisation d'autres manifestations, pour des dossiers de subventions...). Sur ce point, votre collectivité devrait déjà être renseignée sur l'organisation précise de la manifestation car elle devra répondre aux questions posées par ces acteurs.

Un premier contact téléphonique est à réaliser afin de connaître la motivation initiale des participants potentiels à votre projet. Si un refus catégorique vous est adressé, essayez de vous renseigner sur la raison de ce refus. De fait, celui-ci peut être seulement dû à une incompréhension du projet ou à un manque de temps à y consacrer. Aussi, il est possible de résoudre ces problèmes par une explication plus poussée du projet ou par une aide sur l'organisation (création d'un stand commun avec un acteur ayant les mêmes missions afin de réduire le nombre de bénévoles participant à l'opération, présence sur certains horaires seulement...).

En aucun cas, un refus d'un participant potentiel ne devrait être pris comme un refus définitif. En effet, celui-ci pourra peut-être se libérer ou trouver un bénévole ultérieurement, ou bien participer à une future opération. Aussi, il ne faut pas perdre le lien avec tous ces participants potentiels.

Enfin, même si un acteur ne peut pas participer de sa personne à cette opération, il peut très bien participer à la mise en place de panneaux, de dépliants sur l'organisme qu'il représente.

Après ce premier contact, il est mieux d'envoyer une lettre résumant l'opération afin de rendre plus officielle votre demande auprès de l'acteur concerné et de lui redonner toutes les informations nécessaires.

Quelques pistes dans votre recherche :

- Associations de réemploi, de récupération, de revente en seconde main, de don : ces organismes seront la clé de voûte de votre opération. Ils représentent les actions concrètes que chacun peut réaliser pour parvenir à une réduction des déchets. Pour le grand public, ils représentent des filières alternatives au déchet jeté. Aussi, ces associations doivent être une priorité dans votre recherche de participants. Durant la manifestation, ils devront alors être guidés pour qu'ils exposent au mieux leurs missions et comment le grand public peut s'investir dans ces actions.
- Associations de consommateurs : ils peuvent être des participants actifs sur la thématique des actes d'achat auprès du public.
- Associations d'éducation à l'environnement : elles sont des acteurs complets capables de toucher le public sur la thématique « déchets » d'une manière générale. Cependant, étant des organismes d'éducation, vous pourrez leur expliquer les objectifs de l'opération, ainsi que le public qu'ils toucheront (grand public en général). En effet, ils ne pourront créer leur stand, voire leur animation, qu'avec ces informations primordiales.
- Artisans de la réparation : ces acteurs doivent être les participants potentiels les mieux suivis et les mieux guidés durant la conception et la réalisation de cette opération. En effet, ceux-ci ne savent généralement pas pourquoi on les associe au « village sans gaspillage » et en quoi leurs actions agissent dans la prévention des déchets. Aussi, il faut bien préciser, dès le premier contact téléphonique, l'utilité de leur présence au sein de la manifestation et quel en sera le retour (publicité de leur entreprise et de leur artisanat en général, découverte d'une autre image de marque...).  
Les artisans de la réparation pour votre manifestation : les choisir pour une compatibilité avec les attentes du public présent (l'artisanat d'art, type

reliure ou tapisserie, s'intègre peu à une grande ville populaire, mais plutôt à un village).

- Les collectivités : la commune qui accueille peut mettre en place un stand au sein de l'opération afin d'exposer les actions potentielles qu'elle a pu réaliser sur la gestion de ses déchets (collecte sélective, actions de prévention comme le compostage individuel, le « stop-pub », les sacs de caisse...). Ainsi, elle sera vraiment intégrée à la manifestation, de sa conception à son évaluation.

Si vous n'êtes pas cette commune, votre collectivité pourrait également avoir un stand la représentant afin de montrer vos actions en matière de gestion des déchets, de prévention et d'être un stand ressource pour les autres participants (présence des personnes ayant conçu l'opération). Enfin, ce stand peut permettre de développer une thématique de prévention qui vous tient à cœur ou qui n'est pas développé par les autres participants, ainsi qu'être un lieu de documentation sur les autres acteurs de la prévention n'ayant pas pu participer à l'opération.

Les syndicats de collecte et/ou de traitement sont également des collectivités susceptibles d'être des participants actifs lors de votre manifestation si elles gèrent les déchets de la commune qui accueille la manifestation. Généralement, ces acteurs sont dotés d'agents d'animation ayant pour rôle de représenter les actions du syndicat et de sensibiliser le public au sein de manifestations comme la vôtre.

## 6. Création d'un réseau d'acteurs

Même si des rencontres individuelles peuvent être réalisées auprès de chaque participant afin de le guider sur la création de son stand tout au long de la conception du projet, il reste important d'essayer de créer, dès la conception, un réseau d'échanges entre les participants. Pour cela, une réunion d'organisation peut être réalisée avec tous les futurs participants, ainsi que les principaux partenaires (CMA, ADEME, Conseil général,

commune d'accueil...) afin de discuter sur les thèmes qui seront développés par chacun. Cette réunion permettra de découvrir les manques d'information de certains acteurs (manques de connaissances sur la prévention, sur le projet en lui-même...) et de créer ainsi une meilleure cohérence sur les thèmes et les discours abordés durant la manifestation. Enfin, cette réunion générera de nouveaux liens entre les participants avant la réalisation même de l'opération. Ainsi, ils se connaîtront et formeront un ensemble plus soudé.

## 7. Travail sur la communication globale de la manifestation

### Les outils de communication

Les panneaux de signalisation permettent à la manifestation d'être repérée au sein de la brocante. Une banderole « le village sans gaspillage » peut être placée à chaque extrémité de la manifestation.

Un guide des partenaires, à l'image de celui présenté précédemment, vous permettra de présenter tous vos partenaires et participants au grand public et vous aidera dans la diffusion aval de votre opération (présentation de votre expérience à d'autres collectivités).

Pour votre stand, des affiches peuvent être créées pour signaler votre thématique, ainsi que pour exposer au public ce qu'est la prévention des déchets (dégagement du cadre de votre opération).

Vous pouvez aider les autres participants en leur donnant des idées d'affiches ou d'autres supports de communication, mais il vaut mieux les laisser libre dans leur réalisation afin qu'ils s'investissent au sein de l'opération et qu'il s'approprient leur propre stand (baliser le chemin et leur montrer leur la voie, ne marcher pas à leur place).

Vous pouvez également louer ou vous faire prêter des supports pédagogiques (cf sites institutionnels et Centre Départemental de Documentation Pédagogique, CDDP, basé le plus souvent à l'IUFM).

Site intéressant pour l'éducation et les supports d'animation : [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)

## La diffusion interne et externe

La diffusion de l'opération doit se réaliser en amont et en aval de la journée de réalisation.

- en amont : elle permet la publicité de l'événement afin que le public soit au courant de sa réalisation et connaisse le lieu, la date et les horaires.

Cette diffusion peut être pratiquée dans les quotidiens ayant prévu des encarts pour les agendas loisirs ou événements (journaux type Le Parisien), les journaux des partenaires (journal de la CMA, de la commune d'accueil...), dans les magazines spécialisés (« environnement magazine », « Recyclage récupération magazine »...), ainsi que sur les sites internet environnement, brocante ([www.lechineur.fr](http://www.lechineur.fr), [www.vide-greniers.org](http://www.vide-greniers.org)...) et votre propre site internet.

D'autres moyens de diffusion sont possibles : radio locale, TV locale, journaux nationaux (attention, prestations quelquefois payantes).

- en aval : cette diffusion amène une reconnaissance auprès des partenaires et participants au projet et expose votre expérience au plus grand nombre.

Celle-ci peut être pratiquée avec les mêmes moyens de diffusion que pour la diffusion amont mais elle peut être réalisée sur un encart dans les rubriques « actualités ».

La diffusion de votre opération dépendra :

- du temps que vous aurez consacré à celle-ci (éviter de s'y prendre au dernier moment afin que la diffusion soit réalisée durant la bonne période).
- du budget que vous aurez consacré à celle-ci.
- De l'envergure de votre opération vis-à-vis de votre collectivité et de la presse.

Dans tous les cas, il ne faut pas oublier que la diffusion peut également être effectuée en interne, afin que tous les agents de votre collectivité connaissent la présence de cette manifestation et s'y associent.

## 8. Organisation générale des stands

Votre opération aura une plus grande cohérence si vous réfléchissez en amont à la disposition des stands dans la brocante.

En effet, les thématiques développées doivent pouvoir être suivies par le public de façon claire et logique. Aussi, il faut tenter de rassembler les stands ayant les mêmes thématiques (réparation, réutilisation, actes d'achat...).

Enfin, il est bon de conserver une unité à votre manifestation en évitant de scinder en plusieurs parties les emplacements (quelques stands dans une rue et les autres sur une rue perpendiculaire).

## 9. Réalisation : le jour j

- Organiser en amont l'arrivée du matériel, ainsi que l'arrivée des participants sur le site (voir avec l'organisation même de la brocante : horaires, fermeture à la circulation...).
- Accueillir les participants et les guider dans le montage de leurs stands.
- Répondre tout au long de la journée aux besoins des participants.

## 10. Evaluation

L'évaluation de votre manifestation est primordiale et doit être pensée avant la réalisation.

Des questionnaires pour les participants peuvent être réalisés afin de connaître les réflexions, les attentes et la satisfaction de ces acteurs. Une réunion peut

également être décidée pour connaître l'avis des partenaires du projet (institutionnels et groupe de travail s'il y en a un).

Des questionnaires grand public distribués durant la manifestation pour être glissés dans une urne permettront de dégager les perceptions, le degré de satisfaction, de maîtrise et d'application sur la prévention des déchets de votre public.

N'hésitez pas à vous remettre en question pour de prochaines manifestations car cela ne pourra amener que des améliorations et une dynamisation du réseau d'acteurs.

## *11. Recherche de prolongements*

Etant une manifestation innovante, « le village sans gaspillage » doit trouver des prolongements après votre réalisation pour que cette sensibilisation puisse s'étendre à d'autres publics. Il ne faut donc pas hésiter à inviter d'autres communes actives dans la gestion des déchets à vos réunions d'évaluation afin de leur exposer votre expérience et de trouver ainsi d'autres communes susceptibles d'accueillir cette opération.

Vous pouvez également exposer d'autres thématiques de la prévention des déchets (compostage individuel, fabrication des produits, éco-labels...) avec les mêmes participants ou d'autres acteurs intéressés par votre expérience. N'hésitez pas à adapter votre manifestation selon les spécificités locales (actions de la commune en terme de prévention à valoriser dans les thématiques développées, associations locales à inviter...).